

L'HEBDO QUI CLIC

N°374

Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75



cgtlehavre.fr

la
cgt
LE HAVRE

280

Nouveaux
syndiqués
Depuis le
1^{er} janvier
2013



Au sommaire du 05 décembre 2013 :

- Grève des Territoriaux / Article paru dans la presse : Page 2
- Action des postiers / Article paru dans la presse, pétition et tract : Pages 3 à 5
- Chiffres du chômage / Tract CGT GPMH : Pages 6 à 8
- Elections GPMH / Tract CGT GPMH : Page 9
- Flash Droit en liberté / Elections Prud'homales : Page 10
- Mobilisation des Douanes du 21/11 / Communiqué de l'intersyndicale : Pages 11 et 12
- Programme 2014 de formation syndicale de l'UL : Page 13
- L'hebdo pratic' : Pages 14 et 15

Les territoriaux satisfaits

Après plusieurs semaines de conflit, les agents territoriaux et la Ville ont trouvé un terrain d'entente hier matin.



Les grévistes avaient multiplié les opérations dans la ville

Après dix jours de grève, la Ville du Havre et le syndicat CGT des agents territoriaux sont parvenus, hier matin, à un accord. « Grâce à la mobilisation des agents territoriaux de la mairie, la réouverture des négociations avec Édouard Philippe, député-maire du Havre, s'est soldée par une victoire sur nos revendications », a ainsi annoncé le syndicat, dans un communiqué de presse diffusé après la rencontre.

« Sur les neuf revendications exprimées par la CGT, une seule a réellement permis de trouver un terrain d'entente, en l'occurrence le régime indemnitaire des agents de catégorie C. Il s'agissait en fait tout simplement de la poursuite de la revalorisation du traitement de ces agents engagée depuis plusieurs années. Ces revalorisations seront échelonnées sur quatre ans de manière compatible avec le budget de la Ville », a indiqué, pour sa part, la mairie.

Journée de carence

En effet, les agents territoriaux réclamaient une augmentation du régime de base pour passer de 76 € à 114 € dès le 1er janvier 2014 pour tous les agents de catégorie C qui n'ont pas été revalorisés. Finalement, le régime indemnitaire passera, à la même date, de 76 € à 96 €, soit au même niveau que les agents de la Codah. « Pour la CGT cette proposition est acceptable », précise le syndicat.

Autre demande des grévistes : la suppression immédiate de la journée de carence qui, selon la loi, devra être abrogée au 1er janvier. « Le maire nous a rappelé que ce sont des revendications nationales », reconnaît la CGT. Cette réclamation, tout comme l'intégration des agents de maîtrise en catégorie B, n'aura pas abouti.

Enfin, concernant la modification des ratios, la Ville comme le syndicat ont trouvé un accord. « Des groupes de travail et un dialogue social vont avoir lieu dès 2014. Ce sera aussi le cas pour la résorption des emplois précaires, la mise en place avec des représentants du personnel d'une réelle veille sur la prévention des conditions de travail », commente le syndicat.

La grève est donc terminée. Les jours non travaillés feront l'objet d'une retenue sur salaire.

HARFLEUR. La CGT et Sud-PTT se sont mobilisés hier midi devant le bureau de poste contre les suppressions d'emplois.

La défense du service public



Les deux syndicats ont suscité une forte mobilisation

La CGT (Fédération des Activités Postales et de Télécommunications de Haute Normandie) et Sud PTT se sont donné rendez-vous hier à l'heure du midi devant le bureau de la Poste (qui vient de rouvrir après plusieurs mois de travaux), pour protester contre la réorganisation du travail décidée par la direction, qui se traduit par des suppressions d'emplois (estimés à cent-dix-huit l'an prochain en Haute Normandie) et la réduction des heures d'ouverture des bureaux.

Les maires d'Harfleur et Gonfreville, dont les conseils ont émis des vœux pour protester contre cette atteinte au service public, sont venus apporter leur soutien aux manifestants.

Jean-Michel Girault, secrétaire départemental de la fédération CGT, précise que rien que dans l'agglomération havraise, vingt emplois d'agents au guichet, et autant de facteurs, seront supprimés l'an prochain, une réduction qui affectera aussi les brigades de remplacement.

Cela se traduira aussi nécessaire-

ment par une diminution de 2 h 30 par semaine des heures d'ouverture des bureaux au public à partir du 1er janvier, à savoir, le lundi de 10 heures (au lieu de 8 h 45) à 12 heures et de 14 heures à 17 h 15 (au lieu de 17 h 30) ; du mardi au vendredi de 8 h 45 à 12 heures et 14 heures à 17 h 15 ; samedi de 9 heures à 12 heures.

Les syndicats n'entendent pas en rester là. Sont prévues une campagne de pétitions auprès des usagers et des distributions de tracts sur les marchés.

Les Postiers ne désarment pas !

Le 29 novembre un rassemblement a eu lieu devant le bureau de Poste d'Harfleur où les postiers ont été rejoints par des élus et des usagers entre 12 et 14 heures, toujours pour dénoncer les attaques contre le service public et les suppressions d'emplois. Ce rassemblement qui s'inscrit dans une démarche revendicative et citoyenne appelle d'autres initiatives dans les semaines à venir.

Appel à tous pour créer la dynamique nécessaire.

Personne ne peut se résoudre à la déshumanisation des services publics. Nous devons poursuivre et élargir pour qu'une convergence de luttes fasse reculer les décideurs. Les Postiers sont déjà en préparation d'une prochaine action sur le bureau de Poste du quartier des Halles Centrales après sa réouverture vers la mi-décembre. Le jour vous sera communiqué dès la date connue par l'info qui clic.

Nous demandons au plus grand nombre de se mobiliser dans le bruit et la couleur. Les horaires de La Poste ne sont pas que l'affaire des postiers, l'emploi non plus ! D'autres types d'actions sont en cours.

Des pétitions circulent dans les entreprises, dans les services de La Poste et partout où des citoyens s'en emparent. Vous pouvez aussi la signer sur le blog de l'UL.

Des tracts vont également être diffusés sur les marchés et dans les quartiers.

Inscrivez-vous dans ces initiatives citoyennes !



SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le 29 Novembre 2013

Nous l'entendons tous depuis ce matin, les chiffres du chômage du mois d'octobre montrent un recul de 0.6%, chiffres dont le gouvernement se félicite et qui montrent selon lui, un véritable signe de reprise après 30 mois de baisse continue.

Alors, si en effet le nombre de demandeurs d'emploi n'exerçant aucune activité (catégorie A de Pôle Emploi) a bel et bien baissé de 0,6% en octobre, soit 20 500 chômeurs en moins, ce léger fléchissement ne dissimule pas pour autant la hausse de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (3,7% et 4,0%) et qui démontre à l'arrivée, que le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues est en augmentation.

Ainsi, devant une telle manipulation des chiffres, nous avons décidé de porter à votre connaissance les véritables chiffres de septembre 2013, issus du rapport de la DARES (direction animation et recherche, études et statistiques) et qui démontre bien d'autres réalités !!

Demandeurs d'emploi par catégories :

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi : **3 295 700** +1,9 % (+ 8,1 % sur 1 an)

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) : **637 500** +1 % (+ 6,2 % sur 1 an) travailleurs précaires - de 78 heures

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) : **910 200** -1,3 % (+ 5,2 % sur 1 an) travailleurs précaires + de 78 heures

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi : **270 800** +6,1 % (+ 8,5 % sur 1 an) stages parking etc.

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés) : **358 800** +1,7% (+ 0,1 % sur 1 an) contrats aidés etc.

TOTAL : 5 473 000 (données corrigées), hors DOM TOM, soit + 6,8 % sur 1 an, soit 75 800 chômeurs de + par rapport à Aout.

TOTAL, DOM-TOM compris : 5 809 300

Ne sont pas comptés dans ces 5 809 300 demandeurs d'emploi et travailleurs pauvres occasionnels :

Sources : Rapport complet de la DARES de 20 pages : http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle_JMT751.pdf

1 392 500 foyers bénéficiaires du RSA, en effet sur 2 230 000 environ de foyers (dernier chiffre connu), seuls 837 500 sont inscrits à Pôle Emploi, les autres bénéficient d'autres suivis (associations, collectivités locales, etc.) en sachant qu'un foyer bénéficiaire, comporte parfois + d'un demandeur d'emploi en son sein, donc si on parle en nombre d'individus c'est pire.

+ 1 000 000 au bas mot, sur les environs 2 millions de bénéficiaires de l'**AAH** ou d'une **pension d'invalidité**, ne sont pas inscrits à Pôle emploi, malgré une aptitude et un désir d'accès à emploi adapté.

+ D'1 million de SANS-DROITS, principalement :

- des **jeunes de moins de 25 ans**, primo demandeurs d'emploi, qui comme vous le savez n'ont même pas droit au RSA. (Quasi unique en Europe)

- des sans droits, pour motif, **dépassement des plafonds de ressources** dans le foyer, exemple, votre conjoint(e) perçoit 650€ d'allocation chômage, ou 790€ d'allocation adulte handicapé, vous n'aurez même pas droit au RSA, car vous dépasserez le plafond couple qui est de 621€ par mois, si vous êtes NON SDF.

- on peut parler également de **retraités qui cherchent un emploi** car leur retraite ne couvre pas les charges fixes pour survivre (loyer, énergie, assurances, voiture, téléphone, eau, nourriture, santé (lunettes, dentiste..) incalculable

- des bénéficiaires de **pensions de reversions** (veufs, veuves) de 55 ans et +, qui dépassent les plafonds du RSA, et qui n'ont pas encore l'Age pour prendre la retraite ou encore percevoir le minimum vieillesse "ASPA" (67 ans) ASPA récupérable sur le patrimoine, au décès.

- des bénéficiaires de **pensions alimentaires** qui dépassent les plafonds du RSA (plafonds 2 fois inférieurs aux seuils de pauvreté, une véritable honte)

- on peut également évoquer, des **étudiants**, boursiers ou non, **qui cherchent des petits jobs alimentaires**, qui sont donc bien demandeurs d'emploi, en concurrence avec les autres (même si beaucoup sont aussi exploités en stages sous-payés, voir gratuits)

- on peut évoquer enfin, des **auto-entrepreneurs, qui ne gagnent rien ou presque**, et sont demandeurs d'emploi en parallèle.

*Alors, faites le calcul vous-même, manipulez les chiffres comme vous voulez, on arrive au total, à **+ de 9 MILLIONS** de demandeurs d'emploi en France, et travailleurs pauvres occasionnels !!!*

A cela s'ajoute, quelques autres chiffres parlant:

Chômage Longue durée (entre 2 et 3 ans) : + 15,6 % sur 1 an

Chômage Très Longue Durée + de 3 ans : + 17,8 % sur 1 an

Chômage des 50 ans et + : + 11,8 % sur 1 an

+ D'1 chômeur inscrit à pôle emploi sur 2 (51,7 %) ne perçoit AUCUNE INDEMNITE, ni ARE (allocation retour à l'emploi), ni allocation de solidarité (ASS, AER ...)

Offres d'emploi disponibles, dernier chiffre connu : 127 950

Sources : Rapport complet de la DARES de 20 pages : http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle_JMT751.pdf

Ainsi, quand le gouvernement annonce un retour à l'emploi, cela se résume uniquement à un développement des temps partiels et des contrats courts, ce qui constitue pour nous, une dégradation nette et continue de la qualité de l'emploi. Le nombre impressionnant de CDD inférieurs à un mois, malgré les multiples aides accordées aux employeurs, en est l'exemple !

La baisse du chômage des jeunes (-2,3%) ne reflète pas non plus une reprise de l'activité économique, seulement le résultat d'une politique principalement basée sur les contrats aidés qui montrera bientôt ses limites. Cette stratégie ne constitue pas une véritable politique de l'emploi.

Quand d'un côté on entend une explosion du nombre de plans sociaux, un accroissement de la pauvreté en France, des salariés qui peinent à vivre, à se nourrir ou à se loger au quotidien, quand on voit le nombre de SDF, d'exclus sociaux, de miséreux, et d'un autre côté, les salaires ou indemnités patronales colossales, l'explosion des ventes chez Ferrari ou autres constructeurs de luxe, le nombre croissant d'exilés dans les paradis fiscaux, les salaires honteux de certains sportifs, les milliards dépensés en cadeaux fiscaux, etc., etc.....Il y a de quoi être révolté et refusé la fatalité !!!

***Et être ainsi toujours capables de ressentir au plus profond de votre cœur, n'importe quelle injustice commise contre n'importe qui, ou que ce soit !!!!
Ce sera votre plus belle revanche et le plus beau patrimoine que vous pourrez laisser à vos enfants !!***


Le secrétaire général
L.DELAPORTE

Pour info et affichage

SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le 29 Novembre 2013

RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le 26 novembre dernier s'est tenu les élections des représentants salariés au conseil de surveillance, dont voici les résultats comparés à ceux de la précédente élection :

ANNEE	COLLEGE	Inscrits	Votants	Exprimés	CGT		CFDT		CGC	
					VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
2009	autres salariés	1215	809	775	709	91%	48	6%	18	3%
	cadres	230	173	172	49	28%	19	11%	104	61%
2013	autres salariés	910	601	586	497	85%, 2 élus	72	12%	17	3%
	cadres	290	203	200	54	27%	29	15%	117	58%, 1 élu

Ainsi, notre syndicat conserve d'une part sa représentativité massive au GPMH (ne pas oublier qu'entre 2009 et 2013, la réforme s'est appliquée) et d'autre part, deux postes de représentants CGT au conseil de surveillance

Camarades, vous avez par ce vote renouvelé votre confiance envers la CGT et envoyé un signe fort à tous ceux qui nous croyaient morts au lendemain de la réforme portuaire.

Car par le biais de toutes nos interventions, quel que soit le sujet, votre syndicat fort d'une telle représentativité, continuera d'œuvrer pour la défense et la progression des acquis sociaux de TOUS les salariés !!

MERCI A VOUS TOUS !!

Pour info et affichage

Le secrétaire général

L. DELAPORTE

FLASH ! Droit en Liberté

PÉTITION NATIONALE

POUR

**l'élection des
Conseillers prud'hommes**

IMPORTANT!

Pétition

***« Élection des conseillers
prud'hommes : Je signe pour ! »***

Si on veut garder la vraie parité dans nos conseils des Prud'hommes, il faut absolument que l'état organise les élections Prud'homales.

Alors, signez et faites signer vos contacts, relations, amis, famille...

***La pétition est en ligne sur le site de la CGT,
pour diffusion et signatures grâce au lien***

<http://www.cgt.fr/Je-signe-pour.html>



AU DELA DU 21 NOVEMBRE ... VERS UN PRINTEMPS DOUANIER

L'intersyndicale s'est réunie le 27 novembre afin de faire le bilan de la journée du 21 et de tracer des perspectives.

Ainsi que le Ministère l'a reconnu lui-même, la mobilisation fut forte, tant en termes de rassemblement des personnels que de participation au mouvement de grève.

Voilà maintenant plusieurs mois que la situation est bloquée.

- Aucune organisation syndicale ne valide les orientations vers une Douane « ultra light », telle que prévue par le projet stratégique pour la Douane (PSD).
- Les Etats Généraux, lucarne ouverte sur le monde extérieur, ont démontré, de façon on ne peut plus nette, que le propos pour la DGDDI ne peut se réduire à une fuite en avant vers une pseudo-compétitivité, qui ne répond pas aux attentes de la société. Par ailleurs, de plus en plus de voix s'expriment, s'agissant de l'espace national et européen, en faveur d'autre chose qu'une simple zone commerciale s'affranchissant de toute régulation.
- Par leur engagement lors de la journée du 21, les agents ont donné un mandat extrêmement clair à leurs représentants, à savoir promouvoir une autre vision d'un service qui doit être au cœur des enjeux actuels.

Ce mandat, nous l'exercerons fortement et fermement à la fois sur la durée et en tous lieux, tant par rapport à nos convictions vis-à-vis du rôle de notre direction que par égard pour tous les agents qui la composent.

Cette résistance est tout sauf un combat d'arrière-garde. Eu égard aux éléments développés ci-dessus, il appartient maintenant aux autorités politiques d'apporter une réponse aux attentes exprimées.

Une position de fermeture (ou même toute évolution uniquement marginale) ne pourra être interprétée autrement que comme un nouvel acte de défiance.

Dans l'intervalle, la totalité des organisations syndicales douanières prennent les dispositions suivantes :

- Nous invitons les intersyndicales locales à se saisir de toutes les occasions afin d'exprimer le rejet profond de ce plan et de porter le débat à la connaissance du public, des élus, ainsi que des médias. Dans cette perspective, il est impératif qu'aucune discussion n'ait lieu concernant le PSD au plan local.

- Nous appuyons toutes les initiatives locales destinées à rendre l'opposition à ce plan évidente, tant dans la douane qu'à l'extérieur.

- Nous poursuivons toutes les actions nationales de nature à faire sortir le débat du champ de la seule direction générale des Douanes (Parlement, intervention des Fédérations des Finances, médias, ...) De même, nous porterons le dossier également au niveau communautaire.

- Sur un registre proche, vos organisations syndicales suivront de très près les travaux du Comité d'Evaluation et de Contrôle des Politiques Publiques (Parlement), obtenus par le travail de l'intersyndicale après les travaux au Conseil Economique, Social et Environnemental .

Nous prendrons également diverses initiatives spécifiques, relatives aux enjeux portés par la question de l'avenir de la Douane.

Nous nous inscrivons dans la durée et vous proposons d'ores et déjà d'autres temps forts :

- **7 et 14 décembre : actions de médiatisation vers le public et les consommateurs**
- **21 Janvier : une journée d'actions en régions (DI / DR)**
- **20 Mars : un Printemps Douanier, par une grande manifestation des Douanes**

(nous vous adresserons les informations au fur et à mesure)

Dans cette perspective, nous invitons l'ensemble des personnels à se réunir en assemblée générale, afin de décider des actions qui localement, populariseront et ancreront partout la conviction qu'une autre Douane est indispensable à notre société.

Paris le 27 novembre 2013

Programme Formation Syndicale 2014 Union Locale CGT du Havre

Janvier

23 & 24 ⇒ Délégué du Personnel

Février

3 au 7 ⇒ PRUDIS (prud'hommes)*

13 & 14 ⇒ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

Mars

17 au 21 ⇒ Niveau I

Avril

14 & 15 ⇒ Feuille de paie –
protection sociale

Mai

12 & 13 ⇒ AT/MP (Accidents du
travail / Maladies Professionnelles)*

22 & 23 mai ⇒ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

Juin

02 au 06 ⇒ Niveau I

16 au 20 ⇒ ECO-CE*

Septembre

8 au 12 ⇒ Niveau 2 (1^{ère} semaine)*

25 & 26 ⇒ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

29 & 30 ⇒ Délégué du Personnel

Octobre

1 & 2 ⇒ PRUDIS (prud'hommes)*

6 au 10 ⇒ Niveau 2* (2^{ème} semaine)*

13 au 17 ⇒ CHSCT

20 au 24 ⇒ Formation Formateurs

Novembre

17 au 21 ⇒ Niveau I

Décembre

01 & 02 ⇒ AT/MP (Accidents du travail
/ Maladies Professionnelles)

11 & 12 ⇒ Feuille de paie – protection
sociale

Réunion collectif UL : 10 février / 07 avril / 23 juin
Réunion collectif départemental : 10 décembre 2013

Coût des modules : 40 € par stagiaire (repas compris)
Coût du Niveau I / CHSCT (Fonction Publique) : 100 € par stagiaire (repas compris)

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.

**Stage organisé par l'UD 76 au Havre*

l'hebdo pratique

Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo !

Paru dans l'info luttes 78 :

21 novembre, concert de solidarité des salariés en lutte.

Les UL du Havre et d'Harfleur ont organisé un concert de solidarité, suite au mouvement de grève dans plusieurs entreprises du secteur. Environ **500** personnes y ont participé.



Une idée cadeau pour les fêtes...

CALENDRIER CGT 2014

PRIX : 1€ !!!

EN VENTE AUPRES DE LYDIA

SÉJOURS

FRANCE

VOYAGES

CULTURE

LOISIRS

C'est déjà Noël !



Les Coches - La Plagne
Appart 4/5 pers.

21 au 28 décembre
~~625 €~~ = 469 €

-25%



Noirmoutier

Villa T2 - 6 pers

21 au 28 décembre ~~655 €~~ = 499 €

28 déc. au 04 Janvier ~~655 €~~ = 524 €

Offres non cumulables avec d'autres réductions - Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation - Pouvant être suspendues à tout moment. Toutes les informations, conditions particulières et disponibilités sur notre site internet www.tlcvacances.fr ou par téléphone au 02.35.21.69.63

Les réservations été sont ouvertes sur
www.tlcvacances.fr



Nos conseillers à votre écoute : **02.35.21.69.63**

www.tlcvacances.fr